

Republique algerienne democratique et populaire

Wilaya d'Ain Temouchent

Daira d'Ain Temouchent

Commune de Sidi Ben Adda

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale

A

Monsieur AZZAZ Djilali

Adresse la route nationale N° 07 lamtar

Sidi bel abbes

2 Eme Mise en demeure

Objet : A/S Projet Aménagement Et Revêtement En BB Des Fermes A Travers La

Commune De Sidi Ben Adda

Lot 02 : ENTRETIEN DE LA ROUTE CC2 MENANT A OULED KIHAL

Dans le cadre de réalisation du projet sus cité, il a été constaté que les travaux sont à l'arrêt et le chantier abandonné malgré la mise en demeure publiée le 27/08/2026 aux quotidiens :

- الجزائر الجديدة en langue arabe.
- Algérie presse en langue français.

Une 2eme mise en demeure sera adressé pour reprendre les travaux et renforcer le chantier en moyen humaines et matériel dans un délai de huit (08) jours.

Le cas contraire de mesure correctives seront prisent a votre rencontre et notamment la réalisation a tord de contrat

SIDI BEN ADDA LE

LE P/APC